



Le Marchand de Lunettes  
opticien - Lunetier



Cyrille Portron  
Paysagiste



# VAL DE L'INDRE Canoë Kayak

Triple champion de France des clubs

## SLALOM NATIONAL 3 DU VAL DE L'INDRE 20 et 21 avril 2019



Organisateur : Val de l'Indre Canoë Kayak

Lieu : Base Nautique, Rue du Moulin 37250 Veigné

R1: Antoine DUBOST : contact@levick.fr - 02.47.73.13.19

Juge Arbitre : CNA

Traceur : Ghislain GUYON

### Inscriptions :

Inscriptions obligatoires en ligne sur le site internet FFCK- jusqu'au 15 avril (10€ par embarcation). Pour les invités faire la demande à Kilian FOULON :

[kilian.foulon@levick.fr](mailto:kilian.foulon@levick.fr) - 02.47.73.13.19

**Les inscriptions reçues hors délai ou non conformes ne seront pas admises**

Val de l'Indre Canoë Kayak – Base Nautique – rue du Moulin – 37250 Veigné

☎ 02 47 73 13 19 – [www.levick.fr](http://www.levick.fr)

Club FFCK \*\*\* - Ecole Française de Canoë Kayak

Agrément Jeunesse et Sport n° 37 .S.530. - Siret n° : 38 283 572 600 011



Le Marchand de Lunelles  
opticien - Lunetier



Cyrille Portron  
Paysagiste



# VAL DE L'INDRE Canoë Kayak

Triple champion de France des clubs

## Programme:

Navigation libre, sous la responsabilité des clubs, le jeudi et vendredi

### Samedi 20 avril :

8h00 - 15h00 : Navigation libre sous la responsabilité des clubs

16h00 : Course "Patrouilles"

17h00 - 18h30 : Retrait des dossards par clubs (50€ de caution par club)

17h00 : Montage du parcours N3

17h30 : Podium des patrouilles

17h45 : Ouverture de la N3

18h00 : Approbation du parcours N3

18h15 : Réunion des chefs d'équipes

18h30 : Pot de bienvenue

### Dimanche 21 avril :

9h00 : Réunion des juges de portes

9h30 : Qualifications

14h : Finales

**Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'engagés**

### Jugement :

Chaque club devra fournir 1 juge à partir de 3 compétiteurs et 2 si plus de 12. Le nom des juges sera renseigné sur le fichier d'inscriptions. En cas de non respect de cette règle, le club concerné se verra pénalisé de 200€ par manque de juge.

### Sécurité :

Application du règlement fédéral.  
Vérifications du matériel.

***NB : Buvette / Restauration sur place.***

Val de l'Indre Canoë Kayak – Base Nautique – rue du Moulin – 37250 Veigné

☎ 02 47 73 13 19 – www.levick.fr

Club FFCK \*\*\* - Ecole Française de Canoë Kayak

Agrément Jeunesse et Sport n° 37 .S.530. - Siret n° : 38 283 572 600 011